

Le 2 Mai 2025.

SNCF Réseau empêche tout développement des «petites lignes»

La France compte de nombreuses lignes ferroviaires à voie unique où, pour pouvoir se croiser, les trains doivent disposer d'une "voie d'évitement" et d'un poste d'aiguillage.

S'ils sont « manuels » (ce qui est encore fréquemment le cas), ces postes nécessitent la présence d'un opérateur pour effectuer la manœuvre de croisement.

Le nombre de points de croisement détermine la capacité de ce type de lignes, mais aussi la fiabilité des horaires des trains qui y circulent : en cas de retard d'un train, le report d'un croisement est générateur de retards en cascade, rendant les correspondances aléatoires.

Trop souvent, SNCF Réseau n'affecte plus d'agents à ces missions sans, pour autant, rendre ces postes d'aiguillage commandables à distance. De nombreux exemples en cours dans les Alpes-Maritimes, en Bretagne, dans le Tarn, la Loire, le Rhône.

Le PDG de SNCF, Jean-Pierre Farandou, argue fallacieusement : « Vu la desserte actuelle, on n'en a pas besoin » et ajoute « Si on veut augmenter la fréquence, il faudra un agent supplémentaire », renvoyant ainsi aux Régions la prise en charge du poste.

Cette politique fait barrage à tout développement de la desserte par les autorités régionales. SNCF Réseau condamne la ligne à ne voir passer qu'un nombre de trains réduit, et, une fois de plus, perpétue le malthusianisme ferroviaire français.

Un ensemble de mesures appelé "NEXt Regio", précisément destiné aux lignes à voie unique, prévoit la modernisation des évitements et aiguillages, notamment par l'automatisation et la centralisation des commandes. Mais pour quelles lignes ? L'opacité des circuits et des critères de décision de SNCF Réseau n'a qu'un objectif : mettre les élus, les Régions voire l'État devant le fait accompli : un rétrécissement du réseau !

Une vigilance renforcée est nécessaire. Alors qu'elle devrait être la mission de l'État, propriétaire du réseau ferré, et des régions, elle va surtout être effectuée, par manque de moyens, par les organisations citoyennes de défense du rail.

En ce sens et avec ses moyens, le Réseau européen #enTrain dénoncera toute atteinte aux capacités de l'infrastructure ferroviaire, donc toute dégradation volontaire de la part de l'opérateur.

Plus d'infos :

<https://reseautrain.eu/les-suppressions-de-postes-daiguillage-ou-comment-sncf-reseau-empêche-tout-developpement-de-la-desserte-des-petites-lignes/>

Contact : reseau.entrain@laposte.net

<https://reseautrain.eu>